



Société en nom propre et issue d'un procès après une liquidation

Par **jivago4**, le **24/12/2012** à **17:25**

Bonsoir,

Je suis un particulier , opposé à une entreprise en nom propre , par devant un tribunal d'instance (juge de proximité) . Cette affaire a quelque peu trainé en longueur ,au motif qu'une expertise a eu lieu .Et,pendant le cours du procès , il y a eu liquidation judiciaire de cette entreprise . Je l'ignorai et , quoi qu'il en soit , vue la taille de cette petite entreprise de carrelage , produire au passif ne m'aurait pas laisser envisager l'avenir avec optimisme .

L'issue du procès que j'avais engagé pour malfaçon m'ayant été favorable, que va-t-il advenir de ce que me doit l'entrepreneur ?

Avant de saisir un huissier , je voulais savoir si je ne vais pas perdre mon temps .

Cordialement